

Nous sommes l'Université

Nous, membres de la 22^e section du Conseil national des universités, créé par ordonnance à la Libération pour représenter nos pairs, dénonçons 20 ans de politiques de destruction cynique du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Du sommet à la base de l'université, le sabotage a été systématique. Le manque de moyens, la baisse du nombre de postes, la précarisation des personnels, la dégradation des conditions d'enseignement et de recherche, constituent le résultat de décennies de mise à sac de l'université, et ont créé l'état d'urgence qui nous oblige à rédiger cet appel.

L'abandon actuel des étudiantes et des étudiants de l'Université alors que les classes préparatoires restent ouvertes n'est que la dernière marque de cette mise en faillite délibérée et du mépris organisé au sommet de l'État envers l'Université.

L'incapacité des ministres Vidal et Blanquer à gérer la crise sanitaire dans l'enseignement, que leurs attaques ineptes et dangereuses n'ont pas réussi à camoufler, les discrédite absolument. La défiance du monde universitaire à leur égard est totale et irréversible. Indignes, ils n'ont plus la légitimité suffisante pour exercer leurs fonctions. Ils doivent démissionner.

Face à ce gâchis, nous décidons aujourd'hui de reprendre en main notre destin collectif.

Au nom des libertés académiques et de la souveraineté universitaire :

- Nous exigeons que le Conseil national des universités soit replacé au centre des processus d'évaluation individuelle et collective de la recherche universitaire, dans le respect de son indépendance.
- Nous appelons l'ensemble des sections du CNU à se réunir en États généraux de l'Université.
- Nous invitons l'assemblée générale des directions de laboratoires et unités de recherche à nous rejoindre.

C'est collectivement, titulaires et précaires, que nous lutterons désormais pour refonder l'Université. Et c'est ensemble que nous combattons pour rétablir un service public démocratique de l'enseignement supérieur, de qualité et accessible à tous.

Motion votée à l'unanimité des membres de la 22^e section du Conseil national des universités

